

<p><b>SÉANCE ORDINAIRE DU</b>  <b>7 juillet 2014</b></p>
--

A une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 7 juillet 2014 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier  
 District No 2 – Monsieur Pierre Vachon  
 District No 3 – Madame Émilie Roberge  
 District No 4 -- Mme Claudia Vachon  
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne  
 District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Monsieur Normand Laplante assiste également à cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de la séance suivante :
  - 3.1 SEANCE ORDINAIRE du 2 juin 2014
4. Dossiers en cours
  - 4.1 \_\_\_\_\_
  - 4.2 \_\_\_\_\_
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
  - 5.1 Comptes à payer
  - 5.2 Emprunt temporaire -Eau potable (Autorisation de signatures)
  - 5.3 Harmonisation de la réglementation municipale applicable par la SQ
  - 5.4 Autorisation de procédures à Dunton & Rainville (dossier 803-811, 10e ave Nord)
  - 5.5 Acceptation du rapport financier 2013 de l'Office municipal d'Habitation

5.6 Règlement d'emprunt #2014-166 –TRAVAUX ARÉNA  
6. CORRESPONDANCE

7. TRAVAUX PUBLICS & HYGIENE DU MILIEU

- 7.1 Offre de services de Hill+Knowlton (Représentation – dossier Qc Asbestos)
- 7.2 Parc industriel (Stratégie de croissance)  
- demande d'aide financière
- 7.3 Acceptation des soumissions-PAVAGE
- 7.4 Réfection de la 12e rue Ouest-acceptation de l'offre de services de WSP
- 7.5 Confirmation du nettoyage aux étangs d'épuration & mesures compensatoires (Entériner lettre envoyée par le DG)
- 7.6 Mise aux normes-Eau potable (Acceptation de l'offre de services d'Artefactuel
- 7.7 Rue Létourneau – Acceptation des soumissions

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Acceptation de l'offre de services pour le réaménagement intérieur de l'aréna
- 8.2 Prêt de l'aréna pour le Marché aux puces
- 8.3 Acceptation de la grille tarifaire 2014-2015
- 8.4 Permis de boisson –DÉMOLITION
- 8.5 Prêt des équipements municipaux – DÉMOLITION
- 8.6 Local du « Pro-Shop » à l'aréna- Fin de la location

9. INCENDIE

- 9.1 Acceptation de la modification à l'entente d'entraide incendie
- 9.2 Renouvellement de l'entente de gestionnaire de formation-École Nationale des pompiers
- 9.3 Embauche de deux pompiers auxiliaires

10. URBANISME

- 10.1 Appui de la demande de André Lachance à la CPTAQ
- 10.2 Fondation Rues Principales- Acceptation de l'offre de service

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12. Prochaine séance
- 13. Levée de la séance

**14-07-6070**

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2014

#### 3.1 ORDINAIRE du 2 JUIN 2014

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 2 JUIN est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

14-07-6071

**Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 2 juin, tel que présenté.**

ADOPTÉ

### 4. DOSSIERS EN COURS

#### *Informations sur :*

M. François Baril informe les gens que lors de la dernière réunion de la Maison des Jeunes, il fut décidé que Mme Claudia Vachon soit maintenant la responsable du dossier et siège maintenant au conseil d'administration.

Vieillir en santé prépare une activité le 18 septembre prochain.

Il y a eu en juin présentation des résultats de la consultation publique MADA et le plan d'action est à venir.

Mme Claudia Vachon nous informe que les états financiers du HLM seront déposés plus tard durant la soirée.

Concernant la convention collective, M. Claude Duchesne informe la population qu'une entente concernant le normatif est pratiquement conclue et que le dépôt des offres salariales est fait.

Mme Émilie Roberge informe les gens que le comité d'embellissement s'est réuni une fois en juin et ils ont traité le dossier du Boul. R. Vachon et celui de Place des Ancêtres. Il est encore temps de s'inscrire pour le concours East Broughton en Fleurs. Le prochain Mardi musical se tiendra le 15 juillet prochain.

M. Pierre Vachon nous indique qu'il y a eu 2 sorties en juin pour les pompiers dont une fausse alarme.

M. François Trépanier nous indique que les travaux de finition sur la 1ère rue sont débutés et que l'asphaltage se fera au cours des prochaines semaines.

M. le maire nous indique qu'une rencontre s'est tenue en juin à Québec dans le dossier de la mine Québec Asbestos. Les travaux d'eau potable vont bon train et les échéancier sont respectés. M. Mathieu rappelle également d'être vigilant car avec les travaux, l'eau pourrait être brouillée.

## 5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

### 5.1 Comptes à payer

14-07-6072

CONSIDÉRANT qu'une liste de comptes et de dépenses, datée du 30 juin 2014, a été préparée par le directeur général;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de **546241.41 \$** incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs de juin 2014 au montant de 504511.82\$ et 41729.59 \$ pour les prélèvements salaires.

ADOPTÉ

### 5.2 Emprunt temporaire - EAU POTABLE (autorisation de signatures)

14-07-6073

CONSIDÉRANT le besoin en financement temporaire en attendant d'emprunter le montant nécessaire pour les travaux de mise aux normes de l'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et le Directeur général à signer tous les documents pertinents relatifs à un emprunt temporaire de 4.7 millions.

ADOPTÉ

### 5.3 **Harmonisation de la réglementation applicable par la SQ**

14-07-6074

CONSIDÉRANT la demande de la Sûreté du Québec à l'effet que les règlements soient harmonisés sur le territoire de la MRC afin d'en faciliter l'application;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton participe à l'accord d'harmonisation de la réglementation municipale applicable par la Sûreté du Québec sur le territoire de la Municipalité d'East Broughton.

ADOPTÉ

### 5.4 **Autorisation de procédures à Dunton & Rainville (Dossier 803-811, 10<sup>e</sup> avenue Nord)**

14-07-6075

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement de mandater la firme Dunton & Rainville à entreprendre les procédures judiciaires requises en vue de la démolition de l'immeuble sis au 803-811, 10<sup>e</sup> avenue Nord.

ADOPTÉ

### 5.5 **OMH -Acceptation du rapport financier 2013**

14-07-6076

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport financier 2013 de l'Office municipal d'habitation d'East Broughton donnant un déficit de 36515\$, fixant donc la contribution de la municipalité à un montant réel de 3651\$. Il faut également ajouter la somme de 115\$ concernant le programme Accès Logis de Service Résidentiel East Broughton.

ADOPTÉ

### 5.6 **Règlement d'emprunt # 2014-166 TRAVAUX ARÉNA (Toiture & rénovations intérieures)**

14-07-6077

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-166**

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT CONCERNANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION du hall d'entrée et de la toiture du centre multifonctionnel d'East Broughton**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-166 décrétant un emprunt de 781,000\$ et une dépense de 781,000\$ pour la réalisation des travaux rénovation du hall d'entrée et de la toiture du centre multifonctionnel d'East Broughton.**

**ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la session régulière du 25 mars 2014;**

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement que le règlement portant le numéro 2014-166 soit et est adopté et décrète ce qui suit:**

**Article 1:**

*Le Conseil municipal est autorisé à exécuter ou à faire exécuter des travaux de rénovation du hall d'entrée et de la toiture du centre multifonctionnel d'East Broughton. Le montant total des travaux est estimé à 781,761.88\$ incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel que présenté par la Firme André Gagné Architecte et WSP, daté du 11 juin 2014 et faisant partie intégrante du présent règlement sous l'annexe « A ».*

**Article 2:**

*Le Conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 781,000.00\$ pour les fins du présent règlement.*

**Article 3:**

*Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme de 781,000.00\$ sur une période de 25 ans.*

**Article 4:**

*Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, la dépense annuelle en capital et intérêt sera absorbée à même le budget annuel de la municipalité.*

**Article 5:**

*S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.*

**Article 6:**

*Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.*

**Article 7:**

*Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.*

**ADOPTÉ**

---

*Kaven Mathieu, maire      Normand Laplante, sec.-trés.*

*Avis de motion donné le : 25 mars 2014*

*Adopté le : 07 juillet 2014*

*Publication le :*

**6. CORRESPONDANCE**

**Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.**

Une citoyenne de la rue Principale demande que la municipalité intervienne pour faire diminuer la vitesse sur la rue Principale et

respecter les panneaux d'arrêts.

Postes Canada nous informe de la fermeture possible du bureau de poste local le samedi....

La Maison des Jeunes demande certains ajustements suite à la venue des JARDINS COLLECTIFS soient :

- Installer un filet au-dessus de la patinoire pour éviter des blessures à ceux qui travaillent aux JARDINS COLLECTIFS
- Installer une valve extérieure pour l'approvisionnement en eau pour l'arrosage des jardins
- Avoir une 2<sup>e</sup> ligne téléphonique car les retraités répondent et les responsables de la MDJ n'ont pas les messages qui leur sont adressés.

Cette demande sera étudiée et une réponse sera rendue ultérieurement.

Transport Adapté de la Région de Thetford nous informe du changement de la méthode de tarification aux municipalités qui seront désormais chargés selon le nombre de citoyens au lieu du nombre d'usagers.

Le ministre du MAMOT a accepté de prolonger le délai pour adopter les règlements de concordance suite à l'entrée en vigueur du règlement 150 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Appalaches.

La Bouquinerie envoie une lettre de remerciements pour le paiement de la contribution municipale.

Quelques demandes d'aide financière et/ou d'appui furent reçues dont :

- Le Festival des Générations pour recevoir l'appui de la municipalité pour leur prochaine édition.

14-07-6078

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des



conseillers que la municipalité d'East Broughton accepte de prêter ses équipements ainsi que les opérateurs comme par le passé en retour de visibilité pendant l'évènement.

- Une demande du Comité de Démolition pour recevoir une contribution financière étant donné le déficit budgétaire des deux dernières éditions en raison de la mauvaise température.

14-07-6079

- CONSIDÉRANT la demande d'aide financière qui fut reçue de Madame Cindy Tremblay, récréologue, embauchée pour le Sentier des mineurs pour la période estivale afin de leur aider à promouvoir un concours de photographies et/ou à donner des prix aux participants du Concours visant à faire connaître le SENTIER DES MINEURS.

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton accepte de donner un montant de 50\$ comme contribution pour ce concours.

ADOPTÉ

## 7. TRAVAUX PUBLICS & HYGIENE DU MILIEU

### 7.1 Offre de services de Hill+Knowlton (Représentation - dossier Qc Asbestos)

14-07-6080

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de Hill & Knowlton afin d'accompagner la Municipalité d'East Broughton en vue de poursuivre les démarches et continuer le dialogue avec les intervenants gouvernementaux et ce, en vue d'en arriver à une solution dans le litige opposant la municipalité à la MRC quant aux coûts des travaux d'écoulement des eaux qui ont engendré des coûts de 3M\$ et qui prennent l'apparence de travaux de restauration minière.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de Hill + Knowlton au montant maximal de 15000\$ plus taxes.

ADOPTÉ

## **7.2. Parc industriel (Stratégie de croissance)**

### **- demande d'aide financière**

**14-07-6081**

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une demande d'aide financière à l'Agence de Développement économique du Canada pour les régions du Québec relativement à l'élaboration d'une stratégie de positionnement et de croissance du parc industriel d'East Broughton. Cette demande est faite dans le cadre de l'initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile.

ADOPTÉ

## **7.3 Acceptation des soumissions -PAVAGE**

**14-07-6082**

Il est proposé par François Trépanier et résolu unanimement d'accepter la soumission d'asphalte de Constructions B.M.L pour les travaux de pavage 2014.

Ladite soumission comprenant les prix suivants ;

- a) Pose de béton bitumineux à la profileuse : 110.50\$/tonne métrique
- b) Pose de bordure en béton bitumineux : 25.50\$/mètre linéaire

Deux autres soumissions ont été reçues soit celles de :

1. Pavage Sartigan dont les prix sont de 171.89\$ /t.m. pour la pose à la profileuse et 31.00\$ pour la pose de bordure.
2. Pavage Centre-Sud dont les prix sont de 239.71\$ /t.m. pour la pose à la profileuse et 25.50\$ pour la pose de bordure.

ADOPTÉ

## **7.4 Réfection de la 12<sup>e</sup> rue Ouest- Acceptation de l'offre de services de WSP**

**14-07-6083**

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition d'honoraires de WSP pour la préparation d'une estimation d'avant-projet et d'une demande d'aide financière au volet 1.5 du programme PIQM en lien avec la réfection de la 12<sup>e</sup> rue Ouest. Le montant forfaitaire est estimé à 2850\$ (plus taxes) pour réaliser ce mandat et ce, incluant les

dépenses de déplacement.

ADOPTÉ

**7.5 Confirmation du nettoyage aux étangs d'épuration et mesures compensatoires**

**14-07-6084**

CONSIDÉRANT la lettre envoyée par le Directeur général à WSP le 2 juin dernier;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'enlèvement des boues au bassin 1 des étangs d'épuration durant la période estivale 2015;

CONSIDÉRANT l'interdiction de brancher les dalles de toits dans le réseau d'égouts selon la réglementation actuellement en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la lettre composée par le Directeur général relativement au nettoyage des bassins et à l'application des mesures compensatoires.

Cependant par la suite, le Ministère a confirmé ultérieurement à cette lettre que le nettoyage des bassins 1 n'aura pas à être effectué en 2015.

ADOPTÉ

**7.6 Mise aux normes- EAU potable (Acceptation de l'offre de services d'Artefactuel)**

**14-07-6085**

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services de la firme Artefactuel concernant un inventaire archéologique à réaliser dans le cadre de la mise aux normes des installations d'eau potable de la municipalité d'East Broughton.

ADOPTÉ

**7.7 Acceptation des soumissions - Rue Létourneau**

**14-07-6086**

ATTENDU l'ouverture des soumissions concernant les travaux de la rue Létourneau le 4 juillet 2014;

ATTENDU que lors de l'ouverture des soumissions avec témoins **POUR LES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOÛTS**, deux seules soumissions furent présentées et ouvertes;

ATTENDU qu'après l'ouverture, l'on se rendit compte qu'une soumission avait été reçue la veille par Dicom et qu'elle avait été mise dans le casier du Directeur des Travaux publics;

ATTENDU que la soumission « oubliée » soit celle de Réal Huot Inc. était la plus basse et qu'elle avait été reçue à temps au bureau municipal;

- Réal Huot 26 730.20\$
- Distribution Brunet 29 464.87\$
- Emco 31 470.44\$

EN CONSÉQUENCE, pour toutes ces raisons;

- Il est proposé par Pierre Vachon et résolu unanimement d'accepter la soumission de Réal Huot Inc., celui-ci étant le plus bas soumissionnaire. Le Directeur général avisera le 2<sup>e</sup> soumissionnaire de cette situation.

ADOPTÉ

**POUR LA FOURNITURE DE MAIN D'ŒUVRE ET ÉQUIPEMENTS, deux soumissions furent reçues :**

**14-07-6087**

- TGC Inc. 410.25\$/heure
- RJDutil et Frères 539.09\$/heure

En conséquence, il est proposé par François Trépanier et résolu unanimement d'accepter la soumission de TGC Inc., pour la fourniture de main d'œuvre et équipements, celui-ci étant le plus bas soumissionnaire.

ADOPTÉ

**POUR LE GRAVIER & GRANULAIRE, trois soumissions furent reçues :**

**14-07-6088**

- Gravières GNVR 30751.20\$
- Gravière MJ Lessard 30931.70

- **Entreprises A.L.O Pomerleau 41158.75**

En conséquence, il est proposé par François Baril et résolu unanimement d'accepter la soumission de Gravières GNVR., pour la fourniture de gravier et granulaire, celui-ci étant le plus bas soumissionnaire.

ADOPTÉ

## **8. LOISIRS ET CULTURE**

### **8.1 Acceptation de l'offre de services pour le réaménagement intérieur de l'aréna.**

**14-07-6089**

**Vu** la proposition d'honoraire révisée reçue de André Gagné, architecte, selon la nouvelle évaluation des coûts pour les travaux de l'aréna;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services de André Gagné, architecte au montant de 21 250\$ plus taxes;

ADOPTÉ

**14-07-6090**

### **8.2 Prêt de l'aréna pour le MARCHÉ AUX PUCES**

ATTENDU la demande reçue de la FABRIQUE D'EAST BROUGHTON;

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la FABRIQUE SACRÉ-CŒUR-DE-JESUS d'East Broughton à utiliser l'aréna pour leur marché aux puces annuel qui aura lieu du 10 au 13 juillet prochain. Il est à noter que les responsables de cette activité devront remettre l'aréna dans l'état où elle fut prise et qu'ils devront assumer la responsabilité des dommages causés à celle-ci, si tel est le cas. Une preuve d'assurance sera demandée.

ADOPTÉ

14-07-6091

**8.3 Acceptation de la grille tarifaire 2014-2015**

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la grille tarifaire pour les heures de location de glace pour la saison 2014-2015.

ADOPTÉ

14-07-6092

**8.4 Permis de boisson - DÉMOLITION**

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le comité de la course de démolition à tenir leur activité, le samedi 2 août 2014 avec la possibilité de vendre de l'alcool sur les terrains extérieurs de l'aréna Mario Lessard, 300 rue Pelletier, East Broughton, sous réserve de détenir un permis d'alcool délivré par la Régie des alcools, des courses et des jeux.

ADOPTÉ

14-07-6093

**8.5 Prêt des équipements municipaux - DÉMOLITION**

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le comité de la course de démolition à utiliser les équipements, camions et terrain de la municipalité. Les camions seront conduits par les employés ou les pompiers du Service des incendies sur une base bénévole et en dehors des heures de travail.

ADOPTÉ

14-07-6094

**8.6 Local du « Pro-shop » à l'aréna - fin de la location**

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la fin de la location du local « Pro-Shop » pour la prochaine saison de glace. Ledit local sera libéré de tous les équipements appartenant au locataire, cependant la municipalité conservera la machine à aiguiser les patins, le compresseur et les supports en bois pour bâtons de hockey et ce, moyennant une somme de 3000\$.

ADOPTÉ

14-07-6095

**9. INCENDIE****9.1 Acceptation de la modification à l'entente d'entraide incendie**

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la modification mineure apportée à l'entente d'entraide incendie, ladite modification traitant spécifiquement de l'entraide entre Disraeli et St-Joseph-de-Coleraine.

**ADOPTÉ**

14-07-6096

**9.2 Renouvellement de l'entente de gestionnaire de formation- École Nationale des pompiers**

Il est proposé par Pierre Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la signature pour le renouvellement de l'entente de gestionnaire de formation entre la municipalité d'East Broughton et l'École Nationale des pompiers du Québec. Le Directeur général est également autorisé à signer ladite entente.

**ADOPTÉ**

14-07-6097

**9.3 Embauche de deux pompiers auxiliaires**

Il est proposé par Pierre Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton embauche Philippe Gagnon et Patrick Lessard comme pompiers auxiliaires volontaires et ce, pour la durée de l'absence de deux pompiers qui sont inaptes à exercer leurs fonctions, soient Stéphane Lessard et Éric Bessette.

**ADOPTÉ****10. URBANISME****10.1 Appui demande de M. ANDRÉ LACHANCE (9263-1217 INC.) à la CPTAQ**

14-07-6098

Attendu que la Municipalité d'East Broughton a pris

connaissance de la demande que M. André Lachance (9263-1217 Inc.) désire présenter à la CPTAQ afin d'obtenir la permission pour l'aliénation du lot 4 545 311 du cadastre du Québec et lui permettre l'utilisation pour des fins autres qu'agricoles;  
 Attendu que l'autorisation recherchée n'aura pas pour effet de diminuer ni de nuire aux exploitations agricoles avoisinantes;  
 Attendu que le lot visé par cette demande fait partie d'un îlot déstructuré selon l'article 59 à portée collective;  
 Attendu que la CPTAQ a accordé, en 2007, l'autorisation de construire une résidence sur ce lot (4 545 311, ancien lot 15C-P), N0 de dossier : 350752;  
 Attendu qu'aucune résidence n'existe sur ce lot;  
 Attendu que ce lot a 7 286,2 m2 de superficie et est conforme au règlement de lotissement de la municipalité qui exige une superficie minimale de 2 787 m2 ou 4 000 m2 en bordure d'un cours d'eau;  
 Attendu que la demande vise à obtenir la permission d'utiliser le lot pour construire un entrepôt pour de la machinerie (tracteurs et autres équipements) utilisés à des fins commerciales autres que l'agriculture;  
 Attendu que dans le secteur où se trouve le lot visé par la demande, se retrouvent plusieurs commerces et plusieurs résidences;  
 Attendu que le projet est conforme au règlement de zonage de la Municipalité d'East Broughton  
 En conséquence, il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement que la Municipalité d'East Broughton appuie la démarche à la CPTAQ que M. André Lachance (9263-1217 Inc.) désire présenter à la CPTAQ afin d'obtenir la permission pour l'aliénation du lot 4 545 311 du cadastre du Québec et lui permettre l'utilisation pour des fins autres qu'agricoles;

Adopté

## **10.2 Fondations Rues Principales – Acceptation de l'offre de service**

**14-07-6099**

CONSIDÉRANT les services offerts par FONDATIONS RUES PRINCIPALES;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de donner le mandat suivant à Fondations Rues Principales soit :

- Réaliser une expérimentation terrain avec les différents intervenants dans le dossier;
- S'assurer d'un lien visuel et piétonnier dans le cœur du village;
- Réaliser une proposition d'aménagement afin de faciliter et de sécuriser la circulation des piétons et des automobilistes tout en optimisant l'accès aux commerces et services



Ce mandat est octroyé moyennant la somme de 5188\$ (plus taxes).

**ADOPTÉ**

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.  
Diverses questions furent posées, dont entre autres les sujets suivants :**

- SPCA

---

- Bâtisse appartenant anciennement à D.L. Nadeau(803 10<sup>e</sup> ave Nord)
- Maison des Jeunes

**12. PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine séance aura lieu le 11 août 2014 à 19h30.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

14-07-6100

Il est **proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 heures 38 minutes.**

**ADOPTÉ**

---

KAVEN MATHIEU, MAIRE

---

NORMAND LAPLANTE, Dir. général